

# Questionnaire d'Entretien

## Tréminis 38710

### 1. D'OU PART-ON ? L'EXISTANT ET SES MOYENS

Environ 1h – 1h30.

L'objectif est de parler de l'existant et des moyens dédiés aujourd'hui de la commune et de permettre à la commune d'analyser les pratiques actuelles. La commune peut également faire ressortir des actions qui sont imposées par le cadre légal (ex : loi Climat et Résilience).

**Q1.1. Vous-êtes de quelle commune ?**

**Tréminis**

---

**Q1.2.** Une définition de la transition écologique, est celle de l'ADEME qui est « *La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources* ». **Qu'évoque chez vous la notion de « transition écologique » ? la notion de « changement climatique » ?**

**La transition écologique c'est essentiellement :**

- La transition énergétique avec la réduction de la consommation d'énergie, l'efficacité énergétique, la sobriété énergétique, l'augmentation de la part des énergies renouvelables pour parvenir à une consommation énergétique respectueuse qui n'utilise pas des ressources finies et limitées. C'est aussi penser l'approvisionnement en énergie sur la base d'un modèle circulaire.

- La transition agro-alimentaire qui substitue une agriculture biologique paysanne localisée à l'agriculture industrielle, privilégie les circuits courts, changement dans les façons de consommer, etc...

- La préservation de la biodiversité en tant que préoccupation commune à l'humanité.

- Des transports réorientés vers l'écomobilité : autopartage, covoiturage, télétravail.

- La transition industrielle avec la production de biens durables, facilement réparables et recyclables et avec un bilan carbone, des services proposant un partage et une meilleure utilisation des biens, le partage du travail, la relocalisation des activités, ...

- Une fiscalité réorganisée pour inciter à économiser l'eau, l'énergie, les matières premières et à réduire les déchets ou pollutions **avec en amont une aide conséquente de l'ETAT vers les communes**.

**La notion de changement climatique :** modifications du climat accompagnées d'une

augmentation générale des températures moyennes à un niveau mondial, augmentation de la fréquence des canicules, absence de précipitations ou au contraire son augmentation, augmentation de la fréquence des tempêtes, des ouragans... On l'a bien vu cet été avec une canicule inquiétante tant au niveau des risques d'incendies que pour la ressource en eau avec des sources à des niveaux très bas.

**Q1.3. Quelles actions votre service réalise-t-il qui sont du domaine de la transition écologique 2022 ?** Faire la liste des actions qui s'inscrivent dans la transition écologique, selon vos échanges précédents sur la notion de transition écologique. Inscrivez à côté de chaque action s'il s'agit d'une obligation réglementaire (ex : loi Energie et Climat, loi climat et résilience, loi EGALIM, loi AGECL...).

S'il n'y a pas de coût mais qu'il s'agit du temps agent, merci de le préciser dans la colonne coût.

Actions	Poursuite/Nouvelle/Renforcement	Obligation réglementaire	Coûts (€)
Rénovation de l'éclairage public	Fait en 2015		42 000 € subvention SEDI 28 000 € Coût commune 14 000€
Mise en place de l'extinction de l'éclairage public	De minuit à 6h depuis juillet 2015 Réflexion sur un allongement en 2021 sondage aux habitants, à l'ordre du jour du conseil municipal du 14 octobre 2022		Pas de coûts, modifications d'horaires faite par l'Agent communal
Rénovation de logement ou bâtiment communal	-Fait pour plusieurs logements locatifs - Isolation des combles des bâtiments école, mairie, salle des fêtes en septembre 2022 - Isolation à faire pour mairie, école, salle des fêtes ( changement des fenêtres, isolation extérieure)		Combles 21150€ et subvention département 7402€(DSIL Dossier non pris en charge) reste : 13748€  Pas de chiffrage pour le reste
Installer un système photovoltaïque sur une toiture communale, pour diminuer sa facture d'électricité	Réflexion commencée pendant le mandat précédent sur l'installation de panneaux photovoltaïque sur le toit de la mairie avec une possibilité d'auto- consommation, avec les centrales villageoises du Trièves... Pistes actuelles sur la construction d'un hangar communal équipé de panneaux photovoltaïques		Pas de chiffrage
Régler la température des bâtiments	Mairie, école et salle des fêtes à 19°C, système de régulation simple à mettre en place Changement chaudières mairie et salle des fêtes ( fuel)		Pas de coût effectif temps agent communal
Former l'équipe à la diminution des consommations	Bien éteindre les veilles, les lumières, les appareils électriques...		Pas de coût
Suivi des consommations énergétiques, Mettre en place un conseil en énergie partagée	Fait par la secrétaire de mairie Opter pour un fournisseur d'électricité verte, CEP proposé par le TE38 on pourrait le faire car nous sommes en relation avec TE38		Pas de coût effectif temps de secrétariat

<p><b>Mobilité :</b> Pratiquer le covoiturage pour se rendre aux réunions ou inviter à le faire pour ses évènements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Investir dans un vélo à assistance électrique pour des déplacements internes à la commune</li> <li>- Installer un garage à vélos/rack à vélo</li> <li>- Mettre en place un réseau de SMS/whatsapp/mailling-list communal pour faciliter le covoiturage local</li> <li>- Gérer la voirie de manière durable</li> <li>- Installation de bornes pour véhicules électriques vers la mairie</li> </ul>	<p>Mettre en place : en bas de signature indiquer « pensez au covoiturage » ou utiliser un logiciel</p> <p>Pourquoi pas ? relevé de compteur par l'agent communal ...</p> <p>Projet devant l'école (avec les écoliers dans le cadre de leur projet forêt communale avec parcelle communale à prendre en charge et mairie ( organisation de la place)</p> <p>Il existe déjà sur le Trièves avec Mon Trièves (MTV)par SMS. Un mailling communal est déjà mis en place pour diffusion des informations mairie ainsi que le site de la commune</p> <p>On essaie mais c'est assez difficile choix des matériaux, technique de mise en œuvre, action préventive, priorisation des voiries à rénover, identifier les délaissés et parties de voirie non utilisées pouvant être déclassées pour être désartificialisées. Problèmes du coût des matériaux</p> <p>Contact avec la société freshmile et demande de devis TE38 en cours</p>		<p>Pas de coût effectif temps de secrétariat</p> <p>Prix d'achat d'un vélo électrique 2000€</p>
<p><b>Economies et recyclage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Configurer les ordinateurs</li> <li>-Réduire les impressions en interne</li> <li>- Réutiliser le papier usagé d'un côté pour du papier brouillon</li> <li>- Eviter le jetable (ex : vaisselle, essuie-tout, lingettes...) en créant un kit spécial</li> <li>- Intégrer systématiquement dans ses marchés publics d'achat de biens matériels ou de services, des critères d'efficacité énergétique, de réduction de l'impact environnemental (y compris qualité de l'air), de coût du cycle de vie s'ils existent</li> </ul>	<p>Fait pour des impressions par défaut en noir et blanc, recto-verso et qualité standard</p> <p>Ne plus ou moins imprimer les emails</p> <p>Fait, à améliorer</p> <p>On utilise en général la vaisselle de la salle des fêtes, faire des éco cups pour des événements ( inciter les associations à en acheter)</p> <p>A mettre en place ( coûts financiers trop importants)</p>		

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la réutilisation du matériel lors de leur renouvellement</li> <li>- Avoir un composteur et mettre en place un protocole pour le tri des déchets</li> <li>- Equiper le personnel d'entretien pour la gestion du tri</li> </ul>	<p>On a revendu nos engins renouvelés ou en panne</p> <p>Installé place Alpana mais réunion avec les habitants non faite dû au départ du technicien CCT, A reprogrammer</p> <p>Mise en place bacs pour récupérer papier mairie et école déjà faite</p>		
<p><b>Forêt-bois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux utiliser la ressource forestière présente</li> </ul>	<p>Usages locaux (bois énergie, construction et petits aménagements) Poursuite de l'affouage en accord avec l'ONF, peut-être à améliorer ? De plus en plus de demandes après une période plus calme ( depuis les années COVID)</p> <p>Sensibilisation des écoliers à la forêt avec le projet « Dans 1000 communes, la forêt fait école » parcelle communale confiée et gérée par les écoliers avec les communes forestières et l'ONF qui va démarrer cette année sur 3 ans.</p>		
<p><b>Numérique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une politique de gestion de la pollution numérique</li> <li>- Limiter la taille des emails (pièces jointes à éviter : utiliser un lien oneDrive par exemple)</li> <li>- Gérer l'archivage des emails</li> </ul>	<p>Fait pour tous ces points depuis plusieurs années</p>		
<p><b>Ressources en eau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des consommations d'eau et identification ses fuites d'eau et les réparer</li> <li>- Mise en place d'une STEP via filtre planté de roseaux</li> <li>- Mettre en place un système de récupération de l'eau de pluie pour un jardin partagé</li> </ul>	<p><b>Notre travail principal de cette mandature</b></p> <p>Réflexion sur la mise en place des STEP après la gestion de l'eau potable qui se trouve dans notre révision des schémas directeurs « eau et assainissement »</p> <p>Proposition d'équiper tous les bâtiments communaux et tarifs préférentiels achats pour habitants, contact CC pour optimiser les coûts</p>		<p>Coût estimé de 500 000 à 1 000 000 €</p> <p>1<sup>ère</sup> tranche printemps 2023 pour 300 000 € avec aide agence de l'eau 56% 167529€ et Département 24% 60 000€ reste à charge 72 471€</p>

<b>Risques naturel</b> - Définition d'un plan de sauvegarde communal, avec la partie spécifique pour le risque incendie	A mettre en place cette année		
<b>Budget vert</b> - Adopter une réflexion lors de la définition du budget pour avoir des actions en faveur de la transition écologique - Evaluer l'impact « climat » (favorable, neutre, défavorable) de l'ensemble des lignes de dépenses budgétaires. - Mieux piloter les dépenses d'énergie et diminuer les dépenses défavorables d'un point de vue climatique permettent par ailleurs à la collectivité d'améliorer sa capacité budgétaire.	A mettre en place  A mettre en place  A mettre en place		
<b>Urbanisme</b> - Mettre en place dans le PLU des objectifs climat-air-énergie	Pas de PLU : Loi montagne et RNU à Tréminis, à creuser, favoriser la construction bioclimatique, production d'énergies renouvelables (objectifs de la commission communale d'urbanisme)		
<b>Biodiversité</b> - Installer un hôtel à insectes dans le jardin de l'école  - Pratiquer la tonte mulching et le paillage  -Espace Naturel sensible	Hôtel à insectes : Cela pourra se faire avec les écoliers, ce n'est pas compliqué et interpelle les jeunes  Conseils d' Hervé Robin élu agriculteur (ferme du Haut Trièves)  Le marais de Pravet qui reçoit de nombreux visiteurs et montre une zone extraordinaire de biodiversité. Poursuite du travail engagé depuis quelques années		

**Q1.4. Selon vous, quelles sont les actions qui correspondent à des obligations réglementaires auxquelles votre service va devoir se conformer entre 2022 – 2026 et que vous ne faites pas encore ?**

Voir tableau précédent ( A faire ou à mettre en place)

**Q1.5. Quel budget, quels moyens sont-ils consacrés sur des actions de transition écologique ? Faire la somme des moyens indiqués à la question 1.3. Indiquer s'il s'agit d'investissement ou de fonctionnement**

Pas de réponse précise

Sauf pour le remplacement des conduites eau potable : 72 000 € pour 2023 ;

**Q1.6. Quelles difficultés rencontrez-vous ?** *Donnez éventuellement des exemples.*

Essentiellement financières , ingénieries, nous n'avons pas de compétences techniques dans nos petites communes ( coûts bureaux d'études obligatoires très importants...)

**Q1.7. Remplir la matrice ci-dessous (forces, faiblesses, opportunités, menaces) de votre commune par rapport aux actions de transition écologique que vous faites déjà ?**

<p><b>FORCES</b> (Les forces de la commune)</p> <p>Connaissance des lieux, besoins, réseaux ...</p> <p>Equipe enthousiaste, agents compétents ( mais pas à temps complet)</p>	<p><b>FAIBLESSES</b> (Les faiblesses de la commune)</p> <p>Financement, ressources financières faibles</p> <p>Besoin de techniciens Eloignement</p>
<p><b>OPPORTUNITES</b> (Les forces que des acteurs extérieurs peuvent apporter à votre commune)</p> <p>Apports de subventions qui permettent de réaliser des projets comme les rénovations thermiques des bâtiments</p>	<p><b>MENACES</b> (Les menaces que votre commune peut rencontrer de la part d'acteurs extérieurs)</p> <p><b>Certains dossiers comme cette année n'ont pas été retenus pour la DSIL (accessibilité et isolation combles) donc un écart de coût supérieur aux prévisions</b></p> <p>Eloignement de notre village d'où difficulté à trouver des artisans, bureaux d'étude, architectes...</p>

**Q1.8. Vos choix d'action se font-ils en fonction des risques/opportunités liés aux changements climatiques ?** *Vos choix d'action se font-ils en fonction de « l'urgence climatique » ? (Oui/Non). L'action va-t-elle plus loin que les strictes obligations légales ?*

Nos choix devraient se faire en fonction de l'urgence climatique et des économies d'énergie, biodiversité, etc mais sont souvent dictés par nos ressources financières qui impactent certains peut-être plus importants au profit d'autres moins coûteux et plus facilement mis en place car mieux aidés.

## 2. VOS PRIORITES

Entretien d'environ 1h00.

L'objectif est de faire ressortir les priorités d'actions (ou objectifs de travail) de la commune, tout en les classant.

### Q2.1. Quelles sont vos ambitions en matière de transition écologique à l'horizon 2030 ?

Dans cette question, imaginez que vous n'avez pas de contraintes (d'argent, de temps, de ressources humaines...) et que vous pouvez faire ce que vous voulez. Indiquez alors les différentes ambitions de travail (vos rêves, vos idées de votre programme électoral) que vous souhaitez pour votre commune.

	Intitulé
<b>Ambition 1</b>	Rénover les réseaux d'eau et protéger la ressource en eau (captages, etc)
<b>Ambition 2</b>	Isoler et rénover les bâtiments communaux
<b>Ambition 3</b>	Produire de l'énergie renouvelable <i>Installer de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, nouveau garage communal sous panneaux solaires, changement chaudières fuel</i>
<b>Ambition 4</b>	Rénovation des réseaux d'assainissement <i>Rénover et mettre en place des STEP aux normes sur les 4 hameaux</i>
<b>Ambition 5</b>	Rénover les ouvrages d'Arts ( ponts, murs) qui sont en mauvais état

**Q2.2. Quelles sont vos priorités pour vous ?** En partant des ambitions que vous avez définies dans la question 2.1, placez-les dans le tableau suivant en fonction de son niveau d'importance et de son niveau d'urgence, en utilisant les définitions ci-dessous. Ainsi, cela vous permettra de définir votre priorité principale, vos priorités secondaires et des priorités à écarter.

*Vous pouvez aussi définir votre priorité principale et secondaires en fonction de vos propres critères si ce mode de classement en fonction de l'importance et de l'urgence ne vous convient pas.*

<p style="text-align: center;"><b>IMPORTANT ET URGENT</b> (à faire immédiatement)</p> <p>1. Rénover les réseaux d'eau et protéger la ressource en eau (captages, etc) 2. Isoler et rénover les bâtiments communaux</p>	<p style="text-align: center;"><b>IMPORTANT ET NON URGENT</b> (à faire mais à plus long terme =&gt; planifier)</p> <p>1. Rénover et mettre en place des STEP aux normes sur les 4 hameaux (à planifier dans quelques années car la commune ne peut financièrement pas le faire dans l'immédiat) 2. Rénover les ouvrages d'Arts (ponts, murs) qui sont en mauvais état</p>
<p style="text-align: center;"><b>NON IMPORTANT ET URGENT</b> (est-ce vraiment à faire par la commune ?)</p> <p>1. Installer de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, 2. Changement chaudières mairie et salle des fêtes (fuel)</p>	<p style="text-align: center;"><b>NON IMPORTANT ET NON URGENT</b> (Ne pas faire pour l'instant)</p> <p style="text-align: center;"><b>X</b></p>

Niveau d'importance : dont les effets sont grands et exerce une grande influence. Il s'agit d'un choix.  
Niveau d'urgence : qui contraint à agir sans délai. Il s'agit d'un fait.



### 3. FAISABILITE ET PLANS D' ACTIONS

Entretien d'environ 1h30.

L'objectif est de reprendre le classement des priorités de la question 2.2 et de voir dans la question 3.1 si la commune a les moyens d'agir sur ces priorités ou si les contraintes sont trop importantes et qu'elle devra écarter certaines priorités d'action.

Dans la question 3.2, l'objectif est de décrire les actions qui peuvent être faites dans les priorités retenues d'ici la fin du mandat. L'ensemble des actions composeront le plan d'actions de la commune jusqu'à 2026.

#### Q3.1. Si vous en avez connaissance, pour chacune de vos priorités, indiquer :

- les moyens financiers et humains nécessaires (s'ils sont déjà dédiés, s'ils sont importants ou non, s'il y a un besoin de formation...)
- les risques/freins (social, économique...)
- le temps (beaucoup de temps ou non...).

	Moyens financiers	Moyens humains	Risques identifiés	Temps
<b>Priorité principale :</b> Rénover les réseaux d'eau et protéger la ressource en eau(captages, etc)	Une seule première tranche programmée	Bureau d'étude pour le chantier  Secrétaire de mairie et élus disponibles	Risques de problèmes imprévus (fuites, rupture...) d'où frein économique	10 ans
<b>Priorité secondaire 1 :</b> Isoler et rénover les bâtiments communaux	Non connus Coûts importants Nécessité de subventions conséquentes	Secrétaire de mairie et élus disponibles	frein économique	5 ans
<b>Priorité secondaire 2 :</b> Produire de l'énergie renouvelable	Pas d'estimation pour le moment Travail à poursuivre	Secrétaire de mairie et élus disponibles	frein économique	5 ans
<b>Priorité secondaire 3</b> Rénovation des réseaux d'assainissement	Estimés à plus de 500 000 € Ne pourra se traiter qu'après le réseau d'eau potable rénové entièrement	Secrétaire de mairie et élus disponibles	frein économique	Après les travaux renouvellement réseau eau potable au moins 5 ans
<b>Priorité secondaire 4</b> Rénover les ouvrages d'Arts (ponts, murs) qui sont en mauvais état	Attente bilan bureau études Cerema	Bureau étude, Secrétaire de mairie et élus disponibles	frein économique	10 ans

**Q3.2. Pour chacune des priorités, indiquer des actions que vous souhaitez faire qui correspondent à ces priorités et si elles sont nouvelles ou à renforcer. Une priorité peut avoir plusieurs actions qui répondent à cette priorité.**

	<b>Actions</b>	<b>Renforcement de l'action/Action Nouvelle</b>
<b>Priorité principale :</b> Rénover les réseaux d'eau et protéger la ressource en eau(captages, etc...)	<b>Action 1 :</b> remplacement des réseaux eau potable par tranches sur tous les hameaux  <b>Action 2 :</b> Protection des captages le Serre et Château bas	Renforcement de l'action, poursuites ...
<b>Priorité secondaire 1</b> Isoler et rénover les bâtiments communaux	<b>Action 1</b> Isolation des combles <b>Action 2</b> Changement des fenêtres <b>Action 3</b> Isolation par l'extérieur	Renforcement de l'action  Action Nouvelle  Action Nouvelle
<b>Priorité secondaire 2</b> Produire de l'énergie renouvelable	<b>Action 1</b> Installer de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux <b>Action 2 :</b> nouveau garage communal sous panneaux solaires, <b>Action 3 :</b> remplacements des chaudières fuel	Action Nouvelle  Action Nouvelle  Action Nouvelle
<b>Priorité secondaire 3</b> Rénovation des réseaux d'assainissement	Rénover et mettre en place des STEP aux normes sur les 4 hameaux ( tranches)	Renforcement de l'action suite révision du schéma directeur
<b>Priorité secondaire 4</b> Ouvrages d'Art	Rénover les ouvrages d'Arts (ponts, murs) qui sont en mauvais état	Renforcement de l'action Attente du diagnostic CEREMA

## 4. ENJEUX IDENTIFIES SUR LA COMMUNE

### **Q4.1. Indiquer ici les enjeux que vous identifiez sur la commune et que vous voulez faire remonter à la CCT**

Nous avons beaucoup d'idées, de motivation mais le problème économique et les difficultés financières ( frein économique pour la plupart des actions) comme beaucoup de communes en particulier rurales... nous obligent à modérer et à faire des choix frustrants.

Les lenteurs administratives et techniques sont aussi terriblement impactantes : attentes de subventions, pas toujours acquises ( DSIL refusée pour 2 projets accessibilité mairie et isolation des combles qui nous laisse « pantois » et démunis), suivi des projets, des chantiers...

Nous manquons d'ingénierie du fait des horaires réduits de nos agents bien que compétents mais présents sur la commune sur 20h pour la secrétaire et 22 h pour l'agent technique.

Une mutualisation des moyens et du matériel pourrait se mettre davantage en place même si entre communes voisines cela se pratique déjà partiellement.

